

Monsieur Fabrice Pannekoucke
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil Régional. 1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 LYON Cedex 02

Chamrousse, le 10 avril 2026

Objet : Candidature de la station de Chamrousse pour l'accueil des épreuves paralympiques –
Jeux d'hiver 2030

Monsieur le Président, *Cher Fabrice,*

Dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 en France, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de la station de Chamrousse pour l'accueil des épreuves paralympiques.

Située au cœur du massif de Belledonne, Chamrousse bénéficie d'un environnement naturel d'exception, d'une accessibilité immédiate depuis les grands axes routiers et ferroviaires, ainsi que d'infrastructures sportives performantes. Forte de son expérience dans l'organisation d'événements d'envergure, la station dispose de tous les atouts nécessaires pour contribuer pleinement à la réussite de cet événement majeur.

L'enthousiasme suscité récemment par la cérémonie du retour du drapeau paralympique a renforcé notre volonté de nous inscrire dans cette dynamique et de porter une candidature engagée.

Chamrousse entretient par ailleurs un lien historique fort avec l'olympisme, hérité des Jeux de 1968, que nous faisons vivre et évoluer. L'ouverture prochaine de l'Espace dédié aux Jeux Olympiques d'hiver de 1968 illustre cette ambition de transmission et de valorisation.

Aujourd'hui, notre engagement se traduit également par une politique volontariste en matière d'accessibilité et d'inclusion.

Comme vous le savez, Chamrousse démontre régulièrement son savoir-faire en accueillant de nombreuses épreuves de para-ski, notamment dans le cadre de Coupes de France et de Championnats de France. Plusieurs clubs et associations handisport nous font confiance pour la qualité de l'accueil, des infrastructures et des conditions d'entraînement : c'est notamment ici que Léna Darmon a été formée. Ces réalisations confirment notre capacité opérationnelle et notre expertise du sport adapté.

La signature prochaine de la charte H+ portée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit dans cette démarche. Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap, tant sur les équipements sportifs que sur les infrastructures d'hébergement et de mobilité, constitue un axe prioritaire de notre action.

La configuration du domaine skiable, tant alpin que nordique, la qualité de l'enneigement ainsi que la proximité immédiate de pôles urbains, hospitaliers et logistiques majeurs représentent des garanties solides pour l'accueil optimal des athlètes, de leurs encadrants et du public.

Au-delà de la station, cette candidature vise également à associer pleinement le territoire de Belledonne, du Grésivaudan et de l'Isère à cet événement international, en valorisant ses atouts et son engagement.

Convaincue que Chamrousse constitue une opportunité pertinente et cohérente pour renforcer l'héritage inclusif des Jeux de 2030, je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette proposition.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour tout échange complémentaire ou pour contribuer à l'élaboration de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Brigitte de Bernis

Maire de Chamrousse



*Avec tous mes
remerciements,*